74e Année. — N° 147. Le numéro : 25 centimes LUNDI 27 MAI 1929

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS..... Nord et Pas-de-Calais..... 3 mois, 32.00 ; 6 mois, 40.00 ; 1 an, 76.00 — France et Belgique..... » 23.00 ; » 43.00 ; » 80.00 — Etranger : Tarif A ..... » 35.00 ; » 70.00 ; » 140.00 — Tarif B ..... » 50.00 ; » 100.00 ; » 200.00

ANNONCES..... REDACTION..... ROUBAIX..... 69 à 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 2908. Inter, 6. TOURCOING... 33, rue Carnot. Téléph. 87. LILLE..... 3, rue Faidherbe. Tél. 57.07. PARIS..... 13, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 09.49.

Chèques postaux 87 Lille

Les réputées bières MUNICH DE LA Grande Brasserie DE LILLE

LES ÉTALONS QUI OBTIENNENT les PREMIERS PRIX doivent leur succès AUX REMÈDES MERVEILLEUX ET INÉGALÉS DU Docteur-Vétérinaire DOMECENT Spécialiste en Colombophilie DÉPOT : PHARMACIE DU PROGRÈS 163, Grande-Rue, ROUBAIX

Le règlement des dettes interalliées

La Fédération des Unions de familles nombreuses du Nord adjure le Président du Conseil de ne pas laisser imposer ce lourd tribut à nos enfants

M. Louis Watine, président de la Fédération des Unions de familles nombreuses du Nord de la France a adressé à M. le Président du Conseil, relativement à la discussion du règlement des dettes interalliées, la belle lettre suivante qui l'adjure de défendre énergiquement, dans cette question si grave, les intérêts français et de repousser la lourde hypothèque dont sont menacés les foyers de nos enfants. Souhaitons que soit entendue comme il convient la voix autorisée des chefs de famille du Nord de la France, cette région frontière qui garantit le présent par sa prodigieuse activité, qui assure l'avenir par la fécondité de ses foyers et qui aurait à payer la plus forte part de l'injuste tribut de ces dettes de guerre que nous n'avons faites que pour la cause commune des Alliés.

MONSIEUR RAYMOND POINCARÉ,
PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,
PARIS.

Monsieur le Président,

Le compte rendu des pourparlers sur le règlement des dettes de guerre remplit une fois de plus les colonnes des journaux. A quelque opinion qu'il appartienne, il n'est pas un Français qui reste indifférent à leur solution.

C'est d'abord parce qu'une question de justice y est aux yeux de tous et avant tout engagée. De ce point de vue tout le pays est derrière ceux qui représentent la France dans les conseils internationaux.

Il y a un autre point de vue réaliste auquel notre situation de pères de famille nous rend justement sensibles et sur lequel notre qualité de président de Fédération familiale nous fait un devoir d'insister.

C'est la répercussion immédiate, inéluctable, écrasante, de toute concession de la France sur le budget de chaque foyer français et particulièrement de ceux où la vie en se multipliant a multiplié aussi les besoins et les charges.

Encore s'il ne s'agissait que d'une génération!

Nous avons connu la guerre avec ses deuils et ses ruines et nous l'avons acceptée ; nous avons connu l'après-guerre, les impôts écrasants, la fiscalité ruineuse. Cela aussi nous l'acceptons, votre administration le sait, d'assez bon cœur. Et peut-être pouvons-nous particulièrement insister nous, gens du Nord et de l'Est qui avons connu par surcroît — vous le savez aussi bien que nous, M. le Président du Conseil! — la ruine de nos maisons et de nos affaires... mais cela ne peut s'éterniser.

Si ceux qui sont morts, si ceux qui relèvent d'un si rude effort les ruines françaises, ont accepté, acceptent d'être une génération sacrifiée, c'est dans l'espoir que leurs successeurs et leurs descendants vont recueillir le fruit de leurs sacrifices.

Et il est permis de dire que les pères de famille surtout ont pensé cela, parce que la première pensée du père de famille n'est jamais pour lui, mais pour ceux qui grandissent autour de lui, parce que pour le père de famille, l'avenir n'est pas un mot abstrait, mais représente des visages vivants.

Voilà pourquoi, M. le Président du Conseil, nous venons vous dire notre inquiétude, l'inquiétude des pères de famille qui nous entourent vis-à-vis des menaces qu'ils voient s'amoncéler sur les têtes de leurs enfants.

Nous rendons hommage à l'attention que les Pouvoirs publics, justement inquiets du péril de dépopulation, manifestent à l'endroit des familles nombreuses.

Mais que seront quelques allocations si des compromis arrachés à la lassitude de nos diplomates, si je ne sais quelle fausse générosité pour nos adversaires d'hier, marquant mal une faiblesse coupable pour nos enfants, retombent de tout leur poids sur eux et s'ils en doivent porter la charge pendant un demi-siècle.

Dans toute grave question nationale, les groupements qui représentent des intérêts collectifs sont généralement consultés.

Hier n'étaient-ce pas les Chambres de Commerce de notre région qui jetaient un cri d'alarme en faveur de la protection de nos frontières et de nos biens? C'est le devoir de nos Fédérations familiales qui représentent par leurs foyers la durée de la race, de songer aux échéances de l'avenir.

C'est dans ces sentiments que nous venons vous prier, M. le Président du Conseil, vous et ceux qui représentent la France au Comité des experts, de défendre une fois de plus les intérêts français, avec cette belle énergie dont vous nous avez donné tant de témoignages et de ne pas permettre que nos enfants voient grever leur carrière, leurs affaires et leurs foyers de la plus lourde hypothèque qui ait jamais pesé sur la maison française.

Nous avons la confiance d'être écoutés, et nous vous prions d'agréer, M. le Président du Conseil, etc., etc...

Le Président de la Fédération des Unions de familles nombreuses du Nord de la France,
(Signé) LOUIS WATINE.

LE PARTI FASCISTE FAIT RESPECTER L'ESPRIT DE COLLABORATION DES CLASSES

Rome, 26 mai.— On annonce que M. Gennaro Zingoni, créateur des plus grands magasins de nouveautés et de confections de Rome, a été expulsé du parti fasciste. Le motif de cette expulsion est que dans la question du licenciement d'un employé, M. Gennaro Zingoni a fait preuve d'indiscipline et d'incompréhension de l'esprit de collaboration des classes.

UN NOUVEAU CONCORDAT ?

Sous le titre « Le Concordat est fait », « L'Ere Nouvelle » publie un article de M. François-Albert dont nous n'indiquons le sens qu'avec les plus expresses réserves.

D'après M. François-Albert, l'Eglise serait officiellement reconnue à condition de prêter un serment de loyalisme aux institutions républicaines.

M. CHERON INAUGURE A ROUEN LA STATUE DE JEANNE D'ARC SUR L'EMPLACEMENT DU BUCHER

Rouen, 26 mai. — M. Henry Chéron, ministre des Finances, représentant le Gouvernement, a présidé aujourd'hui, à Rouen, les fêtes commémoratives de la mort de Jeanne d'Arc, le 30 mai 1431, sur le bûcher du Vieux-Marché.

Le ministre, après avoir déposé une gerbe de fleurs au monument de la Victoire, a salué les anciens combattants, a décoré des mères de famille nombreuse, puis il a gagné le Vieux-Marché où il a inauguré le mémorial élevé à la vierge de Domrémy et la statue « Jeanne d'Arc au bûcher », offerte à la ville de Rouen par M. Maxime Réal del Sarte.

DISCOURS DE M. CHERON

Voici quelques extraits du discours prononcé par M. Chéron, ministre des Finances:

Oh, Jeanne! enfant chérie de la France, regarde surgir, cinq siècles après ta mort, sur tous les points du territoire, d'immenses cortèges qui te supplient de pardonner à la méchanceté des hommes.

En vain, les docteurs du temps ont-ils essayé d'accabler ta mémoire; en vain a-t-on cru t'anéantir sur le bûcher; en vain, impuissants à brûler ton cœur dans les flammes, tes implacables ennemis l'ont-ils jeté avec tes cendres dans le tombeau mouvant du fleuve. Tu es toujours vivante, ô Jeanne. Nous te voyons tous en ce moment, délivrée de tes chaînes, resplendissante de grâce et de gloire et nous nous inclinons devant toi comme devant l'image même de la France.

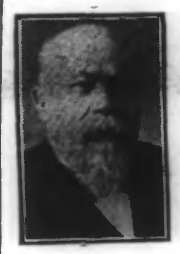

M. CHÉRON (W.W.Ph.)

Toutes les nations ont leurs saints et leurs héros. Aucune ne peut évoquer une figure comme celle de Jeanne d'Arc.

Si Jeanne voulait bouter hors de sa patrie l'Anglais envahisseur, elle souhaitait qu'ensuite la paix se fît avec lui. Ne l'avait-elle pas offerte avant le siège d'Orléans!

Son rêve est aujourd'hui réalisé. Les deux nations amies et alliées sont assez fortes et assez glorieuses pour évoquer leurs communs souvenirs, qui se confondent maintenant dans une autre épopée, celle d'hier.

Jeanne, protectrice de Rouen, protectrice de la France, doit sourire du haut de sa gloire à la réconciliation définitive des deux grands peuples que tout destine à collaborer à la paix du monde. Jeanne, c'est l'ange de paix.

Elle symbolise une autre idée encore. Qu'est-ce donc que l'histoire de cette simple fille des champs entraînée par une force supérieure hors de son village et mourant pour lui?

Qu'est-ce donc, si ce n'est l'image même de la France paysanne, de ces hommes des champs vivant d'une existence modeste dans le calme du travail quotidien.

Ils semblent ignorer les bruits du dehors et puis tout à coup, lorsque la voix de la patrie s'élève, lorsque dans l'éclat d'une vision tragique elle montre le péril à ses enfants, ils quittent la chaumière où sont suspendus comme autant de reliques les tableaux des anciennes victoires de la France et les médailles de vieux soldats de la famille. Ils partent à la frontière, derrière le drapeau, tandis que le manoeuvre et la charrue demeure aux mains des vieux, des femmes, des enfants, qui redoubleront d'efforts en leur absence pour nourrir la patrie et ses défenseurs.

Si le bourreau du sombre jour de 1431 n'a pu brûler le cœur de Jeanne, on ne pourra non plus détruire l'âme paysanne qui anime d'un bout à l'autre l'histoire de notre pays.

Après le discours du ministre, les troupes présentèrent les armes, tandis que des fleurs étaient déposées au pied de la statue. Puis un cortège se forma, dans lequel on remarquait la délégation de la ville de la Nouvelle-Orléans, conduite par M. Lafargue, délégué officiel du maire.

Le cortège gagna le pont Boieldieu d'où des jeunes filles lancèrent des fleurs en Seine, à l'endroit précis où voici 498 ans, le bourreau jeta les cendres de Jeanne d'Arc.

Les aviateurs Moir et Owen sont retrouvés sains et saufs

Port Darwin, 26 mai. — **L'appareil des aviateurs Moir et Owen a été retrouvé, à cent milles à l'Est de Port Darwin.**

Les aviateurs sont sains et saufs.

WEISS ET GIRIER ONT BATTU LE RECORD DE VITESSE DES 5.000 KILOMÈTRES

Etampes, 26 mai. — Les aviateurs Weiss et Girier ayant atteint les 5.000 kilomètres prévus pour leur tentative de record de vitesse, ont atterri à l'aérodrome de Mondésir, à 8 h. 50, ce matin, ayant donc tenu l'air pendant 26 h. 41'.

Le record qui était détenu par les aviateurs italiens Ferrarin et Del Prète, avec 139 kilomètres de moyenne, se trouve largement battu: Weiss et Girier ayant réalisé une moyenne de 185 kilomètres à l'heure.

— Le monoplan « Fortworth » a battu le record de durée de 150 h. 40' 15'' détenu par le monoplan « Question-Mari ». Le « Fortworth » continue son vol.

LE CENTENAIRE DE L'ECOLE CENTRALE

Paris, 26 mai. — Sous la présidence de M. Doumergue et en présence des membres du Gouvernement, des membres du corps diplomatiq, des autorités militaires et civiles, l'Ecole centrale des arts et manufactures a célébré, cet après-midi, le centenaire de sa fondation.

M. Emile Picard, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, président du conseil de l'Ecole, a défini le rôle de l'ingénieur technicien et savant. M. Léon Guillet, directeur de l'Ecole, en a fait l'histoire.

D'autres discours ont été prononcés par le baron Petiet, président de l'Association amicale des anciens élèves; M. Maurice Donnay et M. Marraud, ministre de l'Instruction publique, qui a rendu un hommage émouvant aux « centraux » dont trois cents anciens élèves furent mobilisés.

Puis le président de la République a remis à M. Guillet, la croix de la Légion d'honneur qui vient d'être conférée à l'Ecole centrale des arts et manufactures.

Le matin, en souvenir des anciens élèves morts au champ d'honneur, et devant le monument élevé en leur mémoire, rue Conte, des délégations étrangères et françaises sont venues respectueusement s'incliner et déposer des gerbes et des palmes.

Un émouvant hommage a été, hier, rendu aux mères

A ROUBAIX. — LE CONCOURS DES VOITURES FLEURIES AU PARC BARBIEUX

A TOURCOING. — UN GROUPE DE MÈRES MÉDAILLÉES

(*Lire le compte rendu page 2.*)

La Belgique n'a pas voté rouge

COMME L'AVAIT PREDIT M. VANDERVELDE

Un recul socialiste et une avance frontiste paraissent probables d'après les premières indications

Bruxelles, 26 mai. — Il n'est pas possible de dégager ce soir une appréciation sérieuse du scrutin. Dans de nombreux arrondissements, le dépouillement de la Chambre est à peine terminé et le dépouillement du Sénat à peine commencé.

En général, un recul socialiste et une avance frontiste paraissent probables ; encore faut-il compter que les apparentements pourront changer certaines situations.

Dans l'arrondissement de Namur, les catholiques enregistrent une grosse avance et ils espèrent gagner un siège.

Dans le Borinage, une avance communiste au préjudice des socialistes apparaît certaine.

Les libéraux progressent dans le Borinage et dans l'arrondissement de Liége où un communiste, Overstraete, risque de ne pas être réélu.

Dans le Limbourg, les frontistes sont en avance.

A Anvers, les socialistes et les frontistes reculent.

Dans l'arrondissement de Soignies, les socialistes obtiennent 30.635 voix, les catholiques 12.351, les libéraux 8.991 et les communistes 1.462.

Dans l'arrondissement de Dinant, les socialistes reculent.

Dans l'arrondissement de Bruxelles, les catholiques obtiennent 13.049 voix, les libéraux 3.732, les socialistes 7.445, les frontistes 1.297. On prévoit l'élection de deux catholiques, un socialiste et un candidat indépendant, M. Delille.

A Gand, les catholiques semblent progresser et gagner un siège.

A Bruxelles, à cause de la multiplicité des listes, le dépouillement n'avance guère, mais des bureaux dépouillés, il résulte que les catholiques sont en bonne posture tandis que les socialistes se maintiennent difficilement sur leurs positions.

En résumé, dans l'ensemble du pays, l'effort considérable des socialistes, qui prédisaient que le 26 mai serait pour eux une journée de triomphe, semble devoir les maintenir sur leurs anciennes positions. Le pays n'a pas voté rouge, comme l'avait prédit M. Vandervelde.

La plus grande animation a régné une bonne partie de la nuit; la foule attend les résultats avec calme.

LE VOTE

Bruxelles, 26 mai. — Les opérations électorales se sont déroulées, dimanche, dans le plus grand calme et par un temps splendide. Dès huit heures du matin, les bureaux de vote étaient ouverts. Les électeurs se présentaient, dans celui qui leur était désigné, munis de leur convocation officielle qui leur avait été remise, il y a trois semaines, par des agents de la police locale. Sur la présentation de cette pièce, il leur était remis, par le président du bureau électoral, deux bulletins, un rose pour le Sénat, un blanc pour la Chambre, sur lesquels étaient imprimés les noms de tous les candidats, placés par listes politiques. Pendant que l'électeur, dans un isoloir, noircissait avec un crayon *ad hoc* les points blancs placés dans la case figurant en tête de la liste choisie ou à côté du candidat qu'il voulait favoriser, les assesseurs et secrétaires du président timbraient la convocation, pointaient la liste électorale, pour contrôler le droit de vote et empêcher que la convocation ne servît encore. L'électeur, sortant de l'isoloir, déposait lui-même ses deux bulletins dans les deux urnes déposées devant la table présidentielle et se retirait. L'opération avait duré une minute à peine. Et comme le nombre des bureaux est réglé de façon à ce que le chiffre des votants ne soit pas supérieur à la normale, il n'y a jamais eu d'encombrement. Entre midi et une heure, à cause des retardataires, un peu de presse a été constaté. Mais, généralement, aucune bousculade.

A la porte des bureaux de vote, les partis avaient délégué des porteurs de pancartes et des distributeurs de circulaires. Succès d'estime, tout au plus. Les électeurs ont leur siège fait. Ce n'est pas à la porte du bureau de vote qu'ils se font une opinion. Même les avions qui ont sillonné les cieux de la capitale, faisant flotter une immense banderolle : « Votez pour le n° 3 », n'ont converti personne, s'ils ont obtenu un vif succès de curiosité. Même remarque en ce qui concerne les automobiles qui ont circulé dans Bruxelles, bariolées d'affiches électorales.

(*Lire la suite page 2.*)

ON ATTEND une « réponse moins négative » du docteur Schacht

Paris, 26 mai. — Les experts des puissances créancières se sont réunis ce matin, sous la présidence de M. Owen D. Young. Ils ont pris connaissance des déclarations que le docteur Schacht a faites, tant à M. Owen D. Young, qu'à certains délégués, en réponse au mémorandum allié du 21 mai.

Le docteur Schacht n'ayant pas encore remis de réponse écrite, les représentants des puissances alliées ont pris note que les conversations allaient continuer, cet après-midi, entre le docteur Schacht et M. Owen D Young, qui fera un dernier effort auprès du directeur de la Reichsbank, pour obtenir de lui une réponse moins négative.

On espère que le chef de la délégation allemande remettra demain un mémorandum écrit. C'est alors seulement que les délégués des puissances créancières pourront fixer leur attitude.

M. Poincaré demande aux anciens Combattants

RÉUNIS EN CONGRÈS NATIONAL A SAINT-ÉMILION

de favoriser de leurs conseils et de leur appui la tâche du Gouvernement pour le relèvement de la France

Saint-Emilion, 26 mai. — Ce matin, les congressistes de l'Union nationale des combattants se sont réunis en assemblée plénière sous la présidence de M. Antériou, ministre.

Les présidents des diverses commissions ont exposé les travaux du congrès, et résumé les principales revendications de l'U.N.C.

M. Antériou, après avoir fait le bilan des mesures prises en faveur des anciens combattants, a conclu :

Ayons confiance! Les poilus de la grande guerre rendront la France plus grande, plus prospère qu'elles ne le fut jamais parce qu'ils resteront toujours « Unis comme au front ».

L'ARRIVÉE DE M. POINCARÉ

Saint-Emilion, 26 mai. — Puis, les congressistes, précédés des drapeaux de l'Union nationale des combattants, se rendent à la gare pour recevoir M. Raymond Poincaré.

MM. Antériou, Henri Rossignol, Aubertin, Beauregard, etc., saluent M. Poincaré à sa descente du train, à 10 heures.

M. Poincaré est reçu à l'hôtel de ville par M. Combrouze, entouré de la municipalité.

Le cortège s'arrête devant le monument aux morts de la ville de Saint-Emilion. M. Poincaré y dépose une magnifique gerbe de fleurs.

UNE CÉRÉMONIE RELIGIEUSE

Quelqu'un dont on ne saurait trop mentionner l'activité organisatrice, c'est l'abbé Bergey, curé de Saint-Emilion, député de la Gironde. Son église, l'ancienne collégiale, disparaissait, du chœur aux voûtes, des piliers aux murs, sous les oriflammes et les banderoles tricolores.

Ce matin, les anciens combattants emplissaient la nef : une centaine de drapeaux, ceux des sections, étaient massés dans le chœur. La messe a été dite par le révérend père Crozier, aumônier de l'Union nationale des combattants. Au prône, l'abbé Bergey monta en chaire, dit un mot des œuvres paroissiales, puis il salua les anciens combattants, se félicitant de les voir à ses pieds, venus aussi nombreux.

LE BANQUET

A midi 15, sous l'immense tente aux 2.300 couverts, a lieu le banquet auquel assistaient notamment : MM. Antériou, le préfet de la Gironde et Mme Thomé, le maire de Saint-Emilion; M. Picot, ancien minjstre; les généraux Mittelhauser, d'Amade, le vice-amiral Brisson, etc...

Discours de M. Poincaré

Voici les principaux passages du discours prononcé au banquet par M. Poincaré :

Le point de vue des combattants sur les grandes questions de l'heure

Le 13 mai dernier, dans la réunion de la salle Wagram, vos orateurs ont abordé les plus importants sujets de l'heure présente, les réparations, les dettes de guerre, les loyers, la mutualité, les assurances sociales. Il est possible que dans quelques-uns de ces graves débats, le gouvernement soit amené, par des raisons décisives, à des opinions qui ne concordent pas tout à fait avec celles dont vos camarades se sont faits les éloquents interprètes, et le moment venu, ce seront les Chambres qui se prononceront. Mais votre intervention n'en aura pas moins, en toutes circonstances, éclairé notre examen, facilité les solutionet fortifié la cause française.

Vous ne revendiquez pas seulement l'honneur de dire votre mot sur tous les projets d'intérêt social ou national, vous avez le légitime désir d'être associés, comme les officiers et soldats qui sont encore en service, à toutes manifestations et cérémonies qui prennent un caractère officiel.

Vous ne souhaitiez assurément pas que la guerre recomence jamais; mais puisqu'il y a en France des hommes qui ont été obligés de la faire, qui s'y sont valeureusement conduits et qui ont remporté la victoire, vous estimez que personne n'est plus capable qu'eux de personnifier les vertus militaires.

L'incident des obsèques du maréchal Foch

Il est évident par exemple, qu'aux obsèques nationales du grand chef, sous les ordres de qui vous aviez combattu, une place d'honneur devait vous être réservée, et si des incidents dont vous n'êtes pas responsables ont, à un moment donné, risqué de troubler le cortège et d'en prolonger indéfiniment la durée, **il nous appartient à vous et à nous de dégager, en plein accord, la leçon permanente de cette mésaventure passagère, et de prendre, à l'avenir, les dispositions voulues pour que, porteurs d'insignes distinctifs et conscients de leurs devoirs, autant que de leurs droits, les Anciens combattants puissent remplir avec dignité, dans toutes les circonstances solennelles, le noble rôle qui leur est imparti.**

L'œuvre de pacification ne peut s'accompagner d'oubli

Une fois encore, si vous conservez ainsi la fierté de votre titre, ce n'est nullement que vous restiez animés d'un esprit belliqueux.

Vous êtes, au contraire, de ceux qui travaillent avec le plus de zèle et de sincérité à une réconciliation générale des peuples, et la paix n'a pas de meilleurs serviteurs que vous. **Mais vous ne pensez pas que la volonté pacifique de la France doive s'accompagner d'amnésie.**

Vous ne voulez pas, que par indifférence ou par détachement, nous laissions peu à peu falsifier l'histoire. Vous ne voulez pas davantage que, par haine de la guerre, nous ne voyions plus de cela qui nous a été imposée, que les horreurs sanglantes et que nous oublions le magnifique héroïsme dont elle a été, pendant quatre ans, l'inépuisable inspiratrice. Vous considérez très justement que les mâles et généreuses qualités dont la France a fait preuve dans cette période tragique, ne lui sont pas moins nécessaires aux longues heures du relèvement.

Dans la reconstitution d'un pays dévasté, dans la restauration d'un régime financier bouleversé; **dans la consolidation d'une paix que menacent encore sourdement des attaques persistantes contre les traités,** le danger n'apparaît plus que par intervalles et le devoir, fatalement, s'obscurcit.

Préparer le rapprochement des peuples, sans fermer imprudemment les yeux sur les passions guerrières qui sont encore allumées, çà et là, en certaines parties de plusieurs d'entre eux, **assurer le désarmement progressif, sans compromettre aveuglément notre sécurité future, faire confiance à la bonne foi des puissances étrangères sans se mettre d'avance à la merci des retours offensifs de la mauvaise foi, c'est une entreprise qui peut sembler aussi embarrassante que celle de marier l'eau et le feu.**

Mais plus elle est difficile, plus il est indispensable que vous y collaboriez, que vous favorisiez de vos conseils et de votre appui, la tâche du Gouvernement, que vous éclairiez vous-mêmes le chemin à suivre, pour arriver à une paix qui ne soit ni trompeuse, ni fugitive, et qui demeure efficacement protégée contre la trahison.

En prêtant votre précieux concours aux représentants du pays dans l'accomplissement de cette œuvre de solidarité humaine, vous rendez, Messieurs, un nouveau et inoubliable service à la France que vous avez sauvée.

LES MORTS

M. Ernest Monis, ancien président du Conseil

Bordeaux, 26 mai. — M. Ernest Monis, ancien président du Conseil et ancien sénateur de la Gironde, est mort subitement, dans sa propriété à Mondouzil, à Châteauneuf-sur-Charente. Il était âgé de 83 ans.

Aux dernières élections, M. Monis avait été réélu conseiller municipal de Châteauneuf.

M. J. Seydoux, ancien directeur adjoint des affaires politiques

Paris, 26 mai. — On annonce la mort de M. Jacques Seydoux, ministre plénipotentiaire, ancien directeur adjoint des affaires politiques et commerciales au ministère des Affaires étrangères.

M. J. SEYDOUX

M. Seydoux, qui a succombé à son domicile à Paris, était âgé de 58 ans. Dès qu'il a appris la mort de M. Seydoux, M. Briand, ministre des Affaires étrangères, a chargé M. Marchat, attaché à son cabinet, de présenter ses condoléances à Mme Seydoux.

Le baron Ruzette ancien ministre de l'Agriculture de Belgique

Une nouvelle douloureuse émeut tout le monde politique et social belge : la mort du baron Ruzette, sénateur catholique de Bruges, ancien ministre de l'agriculture, auquel on doit tant, en Belgique, pour la reconstitution des régions dévastées par la guerre. L'honorable parlementaire, après avoir reçu les derniers sacrements, est mort la nuit du samedi au dimanche, à Bruges. Il était premier candidat sur la liste des députés catholiques de cet arrondissement.

M. RUZETTE

Né à Saint-Josse ten Noode, le 22 juillet 1866, après avoir conquis brillamment son diplôme d'avocat, il se consacra immédiatement, avec une intelligence qui n'avait d'égale que sa générosité ardente, au bien de tous mais surtout des petits. Il occupa successivement les postes de conseiller provincial, député, sénateur, gouverneur de la Flandre occidentale jusqu'en 1914. En novembre 1918, à la constitution du ministère de Lophem, on lui attribua le département de l'agriculture et des travaux publics ; il conserva son portefeuille jusqu'en 1925.

Le baron Ruzette était le type du parfait gentilhomme. Sa popularité était très grande à Bruges et dans toute la province. Au Parlement, il jouissait de l'estime des députés et des sénateurs de tous les partis.

Les services qu'il rendit à l'agriculture sont immenses. Sa mort a causé à Bruges une véritable consternation. Le défunt figurait au *Moniteur* de dimanche, parmi les parlementaires décorés. Il était promu grand officier de l'Ordre de Léopold.

Ses funérailles auront lieu dans la plus grande simplicité, à Bruges, jeudi à 11 heures.

Le roi et la reine ont adressé à la famille du baron Ruzette un télégramme de condoléances. M. Jaspar, premier ministre, a également exprimé les condoléances du Gouvernement à la famille.

LE NOUVEAU FEUILLETON DONT NOUS COMMENCERONS DIMANCHE PROCHAIN 2 JUIN LA PUBLICATION

LE ROI DES ARCHERS

PAR M. RENÉ BAZIN

EST UNE ŒUVRE PUISSANTE :: CONSACRÉE A ROUBAIX ::